

Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires

Procès-verbal de la réunion du 20 mai 2004

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) /
Nuclear Waste Management Organization (NWMO)

tenue à Toronto, Ontario, le 20 mai 2004 entre 10 h et 17 h.

Sont présents

Conseil consultatif :

M. David Crombie	Président
M. David Cameron	Membre
M ^{me} Helen Cooper	Membre
M. Gordon Cressy	Membre
M. Fred Gilbert	Membre
M ^{me} Eva Ligeti	Membre
M. Derek Lister	Membre
M. Donald Obonsawin	Membre
M. Daniel Rozon	Membre

SGDN :

M ^{me} Elizabeth Dowdeswell	Présidente
M ^{me} Kathryn Shaver	Secrétaire générale
M. John Neate	(Point 5)
M ^{me} Jo-Ann Facella	(Points 5 et 6)

Équipe d'évaluation de la SGDN :

M. Michael Ben-Eli	(Point 5)
M. Tom Isaacs	(Point 5)

PARTIE I

AFFAIRES DU CONSEIL CONSULTATIF

1. Ouverture de la réunion / Adoption de l'ordre du jour

Le président ouvre la réunion à 10 h.

L'ordre du jour est examiné et adopté.

2. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion du Conseil tenue le 23 mars 2004 est approuvé après l'apport d'une correction mineure.

3. Mises à jour

M. Lister dépose un résumé de la conférence EURADWASTE'04 à laquelle il a assisté du 29 mars au 1^{er} avril 2004.

Il relate les faits saillants des réunions qui ont traité des considérations de nature communautaire et sociopolitique, de l'engagement des intervenants et de la recherche et du développement. Il indique que la conférence a été très informative et souligne l'ampleur de la recherche concertée qui est en cours en Europe sur la question des déchets nucléaires.

M. Lister a remis à la SGDN un recueil d'extraits des divers documents de recherche qui ont été présentés à la conférence, à l'intention de ceux et celles qui aimeraient avoir plus de détails sur les thèmes abordés au cours de l'événement.

Les membres du Conseil consultatif remercient M. Lister d'avoir participé à la conférence et d'en faire rapport.

PARTIE II

MISE À JOUR DE LA PRÉSIDENTE

4. Document de discussion n° 2

La présidente présente le plan annoté du Document de discussion n° 2, qui a été distribué aux membres du Conseil consultatif.

Afin de mettre en contexte les points suivants de l'ordre du jour, la présidente passe en revue les objectifs, la présentation et le contenu proposés pour chaque section du document.

Les objectifs principaux du Document de discussion n° 2 sont les suivants :

- Présenter un compte rendu des séances de discussion et faire part des observations que la SGDN a reçues en réponse au Document de discussion n° 1.
- Communiquer les résultats de l'évaluation préliminaire des méthodes de gestion.
- Inviter les gens à faire part de leurs commentaires sur l'évaluation.
- Indiquer quelles seront les prochaines étapes de la démarche de la SGDN.

À cet égard, le Document de discussion n° 2 :

- Décrit à l'intention des Canadiens et des Canadiennes les méthodes que la SGDN propose de retenir pour l'étude, tout en indiquant les raisons pour lesquelles les autres méthodes techniques présentées dans le Document de discussion n° 1 ont été laissées de côté.
- Expliquera comment a été élaboré le cadre d'évaluation – celui-ci est inspiré des dix questions clés énoncées dans le Document de discussion n° 1 et a été enrichi par les commentaires et les priorités qui sont ressortis en grand nombre des discussions initiales tenues avec les Canadiens et les Canadiennes et d'un éventail d'activités de mobilisation ciblées.
- Exposera la méthode employée pour l'évaluation.
- Présentera les résultats de l'évaluation des différentes solutions examinées par la SGDN.
- Invitera de nouveau la population canadienne à faire part de ses idées et de ses observations pour aider la SGDN à peaufiner son évaluation et à élaborer plus à fond les solutions de gestion.

Les membres du Conseil s'informent de la date de publication prévue et du délai pendant lequel la population pourra faire part de ses commentaires sur le document. La présidente répond que la SGDN visait le 15 août 2004 comme date de publication, suivie de plusieurs mois de consultations publiques sur les questions soulevées dans le document. La rétroaction sur le Document de discussion n° 2 guidera la SGDN au cours de l'élaboration de la version préliminaire de ses recommandations et de l'exposé des propositions qui seront publiés au début de 2005.

5. Évaluation

La présidente présente M. Michael Ben-Eli (chef de l'équipe) et M. Tom Isaacs, deux membres de l'équipe d'évaluation qui ont été invités à présenter les travaux de l'équipe au Conseil consultatif.

M. Ben-Eli amorce la présentation par un examen du mandat de l'équipe d'évaluation. En tant que chef d'équipe, il félicite la présidente du choix des membres en passant en revue la composition de l'équipe. Il souligne que leurs antécédents pluridisciplinaires apportent à l'équipe un large éventail de points de vue et de compétences, ce qui est excellent. Les membres du Conseil précisent qu'ils ont eux aussi félicité la présidente du choix impressionnant des membres de l'équipe et qu'ils s'en réjouissent.

Les membres de l'équipe d'évaluation parlent du contexte de base des travaux de l'équipe. Ils soulignent que l'équipe s'est laissée guider par un certain nombre de

facteurs dans le choix d'une méthode appropriée pour effectuer une évaluation comparative des solutions de gestion :

- La considération des dimensions sociale et éthique devait faire partie intégrante de l'analyse. Conformément aux directives de la SGDN, l'équipe avait besoin d'une méthode qui permette une intégration systématique des considérations d'ordre éthique et social dans le cadre d'évaluation. L'évaluation exigeait un point de vue systémique pour bien saisir les facteurs qualitatifs et quantitatifs.
- L'évaluation porterait sur un éventail de questions complexes, dont des horizons de temps infiniment longs et les implications pour la génération actuelle et les générations futures. L'analyse ferait face à des zones d'incertitude. L'équipe reconnaissait par ailleurs qu'il y a de nombreux points de vue légitimes lorsqu'il est question de prendre en compte les aspects éthiques et sociaux dans l'évaluation des solutions de gestion.
- La SGDN exigeait que le cadre d'évaluation soit fondé sur les dix questions clés présentées dans le Document de discussion n° 1. Ces questions ont été élaborées et confirmées par les Canadiens et les Canadiennes dans le cadre des activités de mobilisation initiales de la SGDN comme étant les aspects clés qu'ils estimaient devoir être pris en compte dans la comparaison des solutions de gestion.
- L'équipe cherchait une méthode qui permettrait d'appliquer les objectifs de façon visible et d'assurer ainsi la transparence du processus d'évaluation et des compromis inhérents à ce genre d'évaluation. Il serait important de pouvoir expliquer la façon dont l'évaluation avait été menée et de la présenter d'une manière qui permettrait à autrui d'examiner les interprétations et d'en suggérer d'autres. La SGDN publierait les résultats préliminaires de cette évaluation en invitant les Canadiens et les Canadiennes qui voient les choses de façon différente à faire part de leurs points de vue.

En tenant compte de ces considérations, l'équipe d'évaluation a opté pour une analyse multicritères pour comparer les solutions de gestion. L'équipe souligne que cette méthode a fait ses preuves à l'échelle internationale et indique que l'une de ses caractéristiques est qu'elle permet d'intégrer les considérations de nature qualitative et quantitative. L'équipe précise qu'elle a beaucoup appris à ce sujet en travaillant directement avec l'un des principaux spécialistes de cette méthode.

Les dix questions clés de la SGDN constituaient la base de l'examen des options. L'équipe a converti ces questions en une série fonctionnelle d'objectifs et de facteurs déterminants pour orienter l'évaluation des différentes méthodes de gestion. L'équipe explique que l'analyse est enrichie par l'intégration continue des conclusions et des observations issues du dialogue que la SGDN entretient avec la population canadienne. L'équipe d'évaluation s'assure ainsi que son évaluation demeure au diapason des valeurs clés exprimées par la population.

M. Ben-Eli précise que l'équipe se penche sur les trois méthodes énoncées dans la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* et qu'elle indiquera également si d'autres méthodes devraient aussi faire l'objet d'un examen plus approfondi de la part de la SGDN.

L'équipe d'évaluation fait part des conclusions auxquelles elle est arrivée jusqu'à maintenant et indique qu'elle vise à terminer son évaluation d'ici la fin de juin 2004. En faisant part de leurs constatations, les membres de l'équipe soulignent que le mode de mise en œuvre de la solution, quelle qu'elle soit, sera aussi important que le choix de la méthode technique, pour ce qui est de répondre aux attentes de la société.

Le président du Conseil consultatif ouvre la réunion à une discussion. Les membres du Conseil posent des questions à l'équipe d'évaluation :

- Les membres du Conseil demandent des précisions sur la façon dont les dix questions clés du Document de discussion n° 1 de la SGDN ont été mises en correspondance avec des objectifs précis dans le cadre d'évaluation.
- On discute de la façon dont les générations futures sont prises en compte dans l'analyse.
- Des questions suivent sur la façon dont l'équipe d'évaluation s'y prendra pour examiner les autres méthodes techniques et conseiller la SGDN sur la pertinence de les inclure dans son étude.
- Les membres du Conseil posent des questions visant à explorer la méthode employée et la prise en compte par l'équipe de différents facteurs déterminants dans l'évaluation de chaque méthode par rapport aux objectifs.
- Les membres du Conseil discutent de la méthode d'évaluation pour ce qui est de faciliter l'examen de l'évaluation par le public et de la mesure dans laquelle elle se prêterait à un examen public approfondi, de façon à permettre à d'autres personnes d'examiner les options de leur propre point de vue.
- Les membres du Conseil s'informent des types d'analyses de sensibilité que l'équipe d'évaluation effectue pour mettre à l'épreuve la solidité des constatations issues des travaux d'évaluation préliminaires par rapport à des hypothèses divergentes au sujet de l'avenir.

6. Dialogue national avec la population canadienne

Le président du Conseil souhaite la bienvenue à M^{me} Judith Maxwell, présidente des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP), et à la directrice de projet, M^{me} Judy Watling.

M^{me} Maxwell traite des constatations préliminaires issues du dialogue national avec la population canadienne qui a été organisé par les RCRPP en partenariat avec la SGDN.

Elle décrit l'analyse en cours pour interpréter la transcription des discussions et pour définir et résumer les conclusions clés en ce qui a trait à l'ensemble commun de valeurs. Ce travail aidera la SGDN à mieux comprendre le cadre des valeurs éthiques et sociales pour son étude.

M^{me} Maxwell précise que ce travail vient compléter les autres activités menées par la SGDN pour se familiariser avec les valeurs canadiennes. Le travail des RCRPP a ceci de particulier qu'il met l'accent sur les valeurs des Canadiens et des Canadiennes ne faisant pas partie de groupes d'intérêt, à titre de représentants du grand public.

Après avoir résumé les constatations préliminaires, M^{me} Maxwell invite les membres du Conseil à faire part de leurs observations. Elle remercie en outre les membres du

Conseil d'avoir assisté à des séances de discussion nationales pour en observer directement le déroulement et de lui avoir transmis leurs commentaires. En terminant, M^{me} Maxwell souligne que les RCRPP s'employaient actuellement à peaufiner les conclusions et le rapport.

Après avoir remercié M^{me} Maxwell, le président ouvre la réunion à une discussion :

- Les membres du Conseil demandent des précisions sur certaines constatations et sur l'étendue des valeurs communes.
- Les membres du Conseil qui ont assisté à des séances de discussion soulignent quelques thèmes qui ont émergé au cours de ces discussions.

Une discussion générale s'ensuit sur la quantité d'information jugée nécessaire pour soutenir ce genre de discussions avec la population et sur les défis associés à la communication d'une quantité suffisante de renseignements contextuels pour appuyer les discussions. Il faut atteindre un juste équilibre entre la tenue de discussions transparentes et la présence de spécialistes pour répondre aux questions du public. Le Conseil parle de l'expérience des séances de discussion nationales comme d'un guide pour la SGDN pour la prochaine phase de mobilisation du public.

La présidente explique que la SGDN s'inspire des constatations issues du dialogue national avec la population canadienne et explique aussi en quoi le fruit de ces discussions alimente les travaux de l'équipe d'évaluation. La SGDN et les RCRPP prévoient que le rapport sur le dialogue national sera publié au cours de l'été. Les conclusions du dialogue seront également résumées dans le Document de discussion n° 2.

7. Document de discussion n° 2

À la suite de la présentation du plan préliminaire annoté du Document de discussion n° 2 (déposé au point 4 de l'ordre du jour), la présidente invite les membres du Conseil à dire de quelle façon ils souhaitent participer à l'examen du Document de discussion n° 2.

Le Conseil indique qu'il aimerait poursuivre le processus établi pour le premier document, à savoir faire part de ses commentaires sur le plan du document, sur une première version préliminaire et sur une version préliminaire révisée. On s'entend pour dire que la tenue d'une réunion face à face faciliterait la discussion des ébauches. La présidente dit qu'elle prendra les mesures nécessaires pour la tenue de ces réunions. (*)

La présidente passe en revue les objectifs du document de discussion.

- Pour permettre au public de retracer l'historique du cadre d'évaluation, le document expliquera comment le cadre d'évaluation a été tiré des dix questions clés du Document de discussion n° 1, avant d'être validé ensuite par le public au cours des activités de mobilisation qui ont eu lieu au cours des derniers mois.
- Le Document de discussion n° 2 fera part des conclusions de l'évaluation comparative préliminaire des solutions de gestion, mais il sera important de préciser que l'évaluation se poursuit. La SGDN n'a formulé aucune recommandation. L'analyse préliminaire révélera les résultats qui émergent de l'évaluation des options menée à l'aide de ce cadre et de cet ensemble d'objectifs. La SGDN reconnaît toutefois que la population canadienne peut voir les options d'une façon différente et qu'elle peut suggérer des points supplémentaires à examiner dans le cadre de l'évaluation finale.

- La SGDN énumérera les composantes de l'étude qui retiendront l'attention au cours des six prochains mois, notamment l'élaboration des plans de mise en œuvre.

Au moment de la publication du Document de discussion n° 2, la SGDN invitera la population à faire part de ses commentaires sur le travail d'évaluation mené jusqu'à maintenant et attirera l'attention sur les différentes questions de mise en œuvre qui seront examinées dans la prochaine phase de l'étude, phase au cours de laquelle la SGDN se penchera sur les cadres en matière de gouvernance, de finance et de prise de décision qui seront nécessaires pour soutenir la mise en œuvre et la viabilité de chaque méthode de gestion.

À l'invitation du président, le Conseil entame une discussion sur les points suivants :

- Les différents auditoires cibles du document, y compris le grand public.
- La nécessité que le document soit écrit en termes simples et clairs et qu'il soit d'une longueur raisonnable pour faciliter les discussions du grand public.
- L'importance de communiquer les résultats d'évaluation préliminaires comme moyen d'obtenir des observations supplémentaires pour aider la SGDN à terminer l'examen des méthodes de gestion et à élaborer ses recommandations.
- La nécessité de présenter le document comme un rapport autonome qui n'exige pas de se reporter au Document de discussion n° 1.
- L'importance d'établir des liens avec les exigences imposées par la loi pour l'exposé des propositions, dans la mesure du possible, lorsqu'il est question des travaux de la SGDN dans le Document de discussion n° 2. Sans égard à l'importance d'intégrer l'évaluation des considérations qualitatives et quantitatives, le Conseil consultatif conseille à la SGDN, pour les rapports présentés dans le document de discussion, de fournir des références et un profil explicites de son examen des questions sociales et éthiques et de ses discussions avec les peuples autochtones de façon à démontrer clairement la sensibilité de la SGDN à ces aspects très importants de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*.

Les membres du Conseil appuient le plan proposé. Après discussion, la présidente invite le Conseil à transmettre à la SGDN ses commentaires supplémentaires sur le plan, le cas échéant.

La présidente précise que la SGDN vise à ce que le Document de discussion n° 2 soit au cœur de la prochaine phase de mobilisation du public. La SGDN concevra un programme élargi d'activités de mobilisation pour inviter les Canadiens et les Canadiennes à participer à des dialogues communautaires, des discussions et des ateliers structurés ainsi qu'à d'autres tribunes plus souples qui favoriseront la participation du grand public.

La présidente précise que la prochaine phase de mobilisation du public comprendra quelques méthodes de consultation différentes de celles utilisées précédemment. La SGDN veut ainsi soumettre ses résultats d'évaluation préliminaires – les premières conclusions substantielles – au grand public compte tenu de l'intérêt croissant que devraient susciter ses travaux. La présidente indique qu'il y aura encore des discussions structurées telles que celles menées avec les collectivités des sites nucléaires et les collectivités autochtones, mais il faut maintenant songer à la façon la plus pertinente et la plus productive de mobiliser l'ensemble des Canadiens et Canadiennes, comme le prévoit la loi.

Les membres du Conseil consultatif discutent de l'importance accordée aux consultations avec le grand public et les peuples autochtones dans la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*. Une discussion préliminaire s'ensuit sur différents moyens de mobilisation que la SGDN pourrait envisager. Les membres du Conseil s'entendent sur le fait qu'un vaste programme de mobilisation sera à la fois approprié et nécessaire pour appuyer la phase des travaux de la SGDN qui suivra la publication du second document de discussion. Ils conseillent à la SGDN de saisir toutes les occasions de consulter le public en offrant à la population un large éventail de possibilités de participer.

Le Conseil se dit intéressé de conseiller la SGDN de façon plus approfondie sur la prochaine phase de mobilisation du public. En plus de concevoir de nouvelles occasions de consultation, le Conseil souligne qu'il est important que la SGDN s'inspire des suggestions qui lui ont été faites jusqu'à maintenant au cours des ateliers et des rencontres. Il est convenu de prévoir du temps au cours de la séance à huis clos du Conseil le 5 juin pour traiter de la question de la mobilisation du public. (*)

8. Mise à jour sur l'engagement de la SGDN

La présidente fait le point à l'intention du Conseil sur les questions suivantes :

- Elle résume les activités en matière de réglementation et de politique nucléaires qui sont en cours ou prévues dans différentes provinces canadiennes, pour mettre en lumière les développements externes qui ont lieu parallèlement à l'étude de la SGDN.
- Les discussions de la SGDN avec les collectivités comptant des réacteurs nucléaires.
- Le dernier document de la Table ronde des spécialistes en éthique de la SGDN qui présente l'ébauche d'un cadre de valeurs éthiques et sociales pour la SGDN.

PARTIE III

AFFAIRES DU CONSEIL CONSULTATIF

9. Séance à huis clos du 5 juin

À la demande du Conseil consultatif, la SGDN dépose un ordre du jour préliminaire pour une séance spéciale prévue le 5 juin 2004. Le président invite les membres du Conseil à faire part de leurs commentaires sur l'ordre du jour. Le Conseil remercie la SGDN de l'ordre du jour et des notes à l'appui. Le président invite les membres à transmettre à la secrétaire générale leurs suggestions supplémentaires, le cas échéant, pour l'ordre du jour.

Afin d'aider la SGDN à planifier les réunions futures, la présidente invite le Conseil à faire part de ses commentaires sur la structure qu'il privilégie pour ses réunions, y compris les séances d'information. Les membres du Conseil aimeraient que d'autres conférenciers invités viennent leur faire des présentations, telles que celle de l'équipe d'évaluation, qu'ils ont trouvé informative et intéressante.

Le Conseil aimerait aussi avoir des occasions semblables pour pouvoir participer plus activement aux discussions sur les dimensions éthiques de l'étude. Les membres du Conseil suggèrent que la SGDN pourrait aussi envisager des rencontres avec des participants des séances de planification antérieures au sujet de la prise de contact avec les peuples autochtones.

10. Revue des prochaines réunions

Le président passe en revue le calendrier des prochaines réunions du Conseil.

- Le 5 juin, séance spéciale à huis clos
- Le 22 juin, de 13 h à 17 h, HNE
- Le 5 juillet, conférence téléphonique, de 10 h à 11 h, HNE

Clôture de la réunion

Le président clôt la réunion à 17 h.

(L'astérisque (*) indique une mesure à prendre.)

Le 22 juin 2004
La secrétaire générale